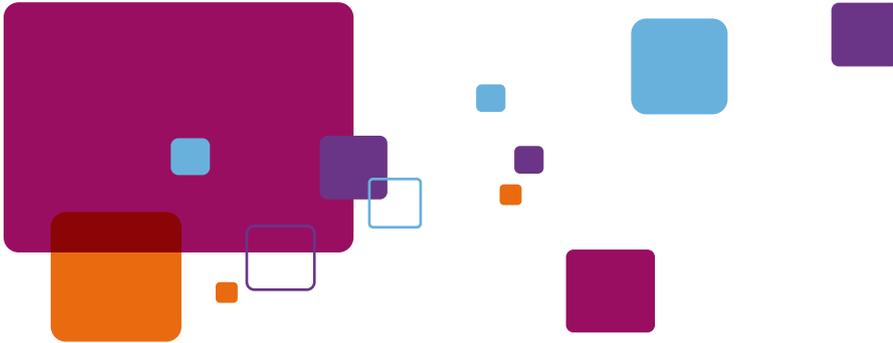




**PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



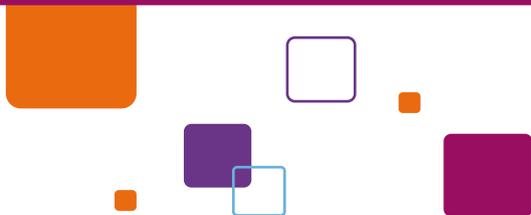
Planifions nos territoires ensemble Club territorialisé Normandie

19^e réunion



**Principaux enseignements retirés
de la réunion du club PLUi normand
du 23 novembre 2021 à Yvetot (Seine-Maritime)**
organisée par la DREAL Normandie et la DDTM de Seine-Maritime

Thème de la journée : Transition environnementale : connaître pour planifier et agir aux différentes échelles



La **matinée** a mis en évidence un cheminement logique possible qu'il conviendrait de suivre pour permettre à un territoire d'aborder sa transition environnementale dans des conditions optimales :

■ se forger tout d'abord, et collectivement, une culture environnementale, acquérir le « réflexe nature », se l'approprier, l'intérioriser afin d'être mentalement armé au moment de définir une stratégie territoriale : il devient alors plus facile, plus évident d'intégrer spontanément la question environnementale dans la définition du projet de territoire.

La communauté de communes Yvetot Normandie, qui bénéficie d'une reconnaissance nationale à travers le label « Territoire engagé pour la nature » a témoigné de l'importance de cette imprégnation culturelle ;

Mots entendus :

cette culture collective peut aussi s'adopter à des échelles territoriales plus vastes comme celle du PETR : trois communautés de communes travaillent notamment à la définition d'un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) qui devrait être prochainement adopté et qui engagera la CCYN dans 25 actions en faveur de l'adaptation au changement climatique.

Autres mots entendus :

quelques inquiétudes sur la façon dont le SRADDET, le SCoT et le PLUi parviendront à s'articuler.

■ ne pas se contenter d'une compréhension superficielle des enjeux identifiés, mais se documenter pour approfondir le champ des défis qui se présentent, leur diversité, leur complexité et la façon dont ils peuvent parfois s'interpénétrer ; ne pas hésiter à consulter à ce propos les sites dédiés et à se rapprocher des acteurs et des professionnels des questions environnementales.

L'agence normande de la biodiversité et du développement durable (ANBDD) a dressé un bilan précis et concis des principaux enjeux environnementaux rencontrés en Normandie et a souligné l'importance à accorder à la trame noire. Présentation accessible au moyen du lien suivant :

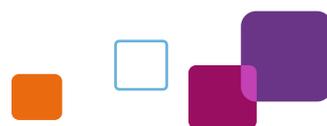
http://extra-plui.application.i2/IMG/pdf/presentation_anbdd_clubplui.pdf

Mots entendus :

si nous avons bénéficié de cette présentation avant de nous lancer dans notre PLUi, cela aurait sans doute évité bien des malentendus.

Autres mots entendus :

des actions collectives, simples, qui associent des partenaires expérimentés seront certainement plus efficaces et immédiates qu'une stratégie fondée sur des logiciels ou des technologies très spécialisées, par exemple pour une analyse très poussée de telle espèce « parapluie » dont on aurait cartographié précisément les déplacements, les ruptures de milieux, etc. On ne peut en effet prétendre comprendre parfaitement le fonctionnement et les besoins des espèces, parce qu'on ne sait pas comment se comporte une espèce par rapport à une autre et enfin parce que les prestataires qui vont réaliser la cartographie ne sont pas ceux qui vont l'exploiter pour mettre en place des actions et donc de l'information va se perdre en cours de route ; une cartographie n'est pas neutre, elle détermine des choix, des partis...



■ se doter d'outils de connaissance du territoire afin de disposer d'un état des lieux à jour, de caractériser et de contextualiser les enjeux, et aussi de mettre en évidence les dynamiques présentes sur le territoire.

La communauté de communes des falaises du Talou a présenté son atlas de la biodiversité communale (ABC) en cours d'élaboration – ici réalisé à l'échelle intercommunale – pour la réalisation duquel une multiplicité d'acteurs sont impliqués. Présentation accessible au moyen du lien suivant :

http://extra-plui.application.i2/IMG/pdf/presentation_falaises_du_talou_club_plui.pdf

Mots entendus :

ce que nous découvrons n'a plus rien à voir avec ce qu'on lit sur les fiches des ZNIEFF, qui reposent sur des inventaires quelquefois très anciens.

Autres mots entendus :

ne pas travailler seuls ; savoir s'inspirer de la méthodologie des autres.

■ traduire ensuite les ambitions et les objectifs environnementaux du territoire de façon réglementaire dans le PLUi pour leur conférer un caractère d'opposabilité, mais aussi pour imprimer et impulser, en toute connaissance de cause, la ligne de conduite dans laquelle devront s'inscrire les porteurs de projets.

La communauté de communes Yvetot Normandie, territoire d'accueil de la réunion du club, a présenté, en partenariat avec le parc naturel régional des boucles de la Seine Normandie, les éléments d'ordre réglementaire insérés dans le règlement du PLUi et une OAP sectorielle en cours d'élaboration sur un quartier d'Yvetot à forts enjeux en raison notamment de la présence de nombreux « clos mesures » emblématiques du territoire. Présentation accessible au moyen du lien suivant :

http://extra-plui.application.i2/IMG/pdf/presentation_ccyn_club_plui.pdf

Mots entendus :

gouverner, c'est prévoir : planifier est essentiel pour les collectivités.

Autres mots entendus :

des porteurs de projets viennent désormais voir le service urbanisme de la collectivité en amont pour présenter un avant-projet ou chercher des recommandations.

Autres encore :

un travail étroit avec les parquets devrait être mené pour que ne soient pas systématiquement classés sans suite les procès-verbaux dressés à l'encontre des personnes qui réalisent des travaux sans déclaration préalable ou sans autorisation, ne respectent pas la règle d'urbanisme et discréditent ainsi les travaux et les efforts que nous faisons dans le cadre de notre transition environnementale.

L'après-midi a tout d'abord permis de vérifier qu'une préservation de l'environnement était possible au quotidien, chemin faisant, en lien étroit avec la population et que les territoires ne devaient pas attendre que leur stratégie environnementale soit consolidée pour agir dès à présent

■ le maire de la commune de Mesnières-en-Bray a présenté les actions, nombreuses et diverses, qui sont conduites sur le territoire de sa commune depuis de nombreuses années. Présentation accessible au moyen du lien suivant :

http://extra-plui.application.i2/IMG/pdf/presentation_mesnieres_-_club_plui.pdf

Mots entendus :

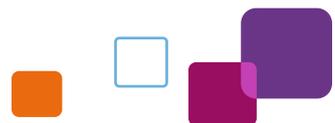
le temps presse ; les dix prochaines années sont cruciales pour la biodiversité (sixième extinction de masse en cours) et pour le dérèglement climatique ; il ne faut plus différer les passages à l'action ou tabler sur l'innovation : on n'a plus le temps.

Dans le même sens :

nécessité d'agir dès maintenant, avec les outils et moyens dont on dispose déjà ; à plusieurs on est plus intelligents et on peut mettre en place des actions simples qui relèvent du bon sens ; on ne peut plus espérer être « sauvés » par la technologie ou attendre de développer des logiciels super complexes pour connaître parfaitement les enjeux ou l'état de la biodiversité.

Autres mots entendus :

les dotations dont bénéficient les communes, et notamment les communes rurales, ne devraient pas être calculées en tenant compte exclusivement du nombre d'habitants, mais aussi du nombre d'hectares qui, pour assurer une préservation satisfaisante de l'environnement, appellent de notre part de nombreuses dépenses : connaissance, interventions, acquisitions...



Des ateliers interactifs ont ensuite permis, à partir d'un territoire expérimental, lui-même décliné à différentes échelles d'intervention (EPCI, commune, quartier, parcelle) de mettre en évidence des enjeux particuliers et des pistes d'actions à envisager sur différents thèmes ; les propositions suivantes ont notamment pu être imaginées par les différents groupes de travail :

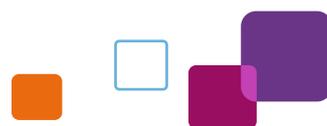
- bien identifier l'intensification des ruptures (axes de circulation, surfaces imperméabilisées, vastes espaces agricoles, pollution lumineuse...) si l'on raisonne à l'échelle de l'intercommunalité ou du «grand territoire» - des réservoirs de biodiversité existent, mais ils ne sont pas reliés les uns aux autres, ce qui représente une des menaces les plus importantes sur les écosystèmes - retrouver des connexions fonctionnelles entre ces espaces (enjeu prioritaire) - les zones de transition entre différents milieux sont par ailleurs des zones très intéressantes et très riches en termes de maintien et de développement de la biodiversité ; il apparaît aussi intéressant de se reposer sur les zones agricoles pour préserver la TVB ; en effet, lorsqu'elles sont vastes et homogènes, elles peuvent servir de couloir de passage pour la biodiversité, à condition qu'elles soient conservées et protégées des éléments de rupture (urbanisation, infrastructure...) : l'agriculture peut rendre des services environnementaux qu'il faut valoriser (notamment les prairies qui s'érodent) ;

- à l'échelle du quartier, si l'on se penche sur la lisière entre espaces urbanisés et espaces naturels ou agricoles, rendre plus perméables et moins rudes les frontières des zones urbanisées, par exemple en créant des axes végétalisés qui relient des espaces boisés, des mares, des sentes piétonnes arbustives et arborées... - ce qui répondrait à l'enjeu de «ville désirable» en améliorant la qualité de vie et permettrait également de traiter la problématique de transition entre l'espace urbain et agricole, et les enjeux de ZNT et cohabitation des usages associés ;

- la haie est un élément de la TVB aux multiples fonctionnalités, qui offre plusieurs services et opportunités, et qu'il semble donc intéressant à travailler en déclinant un plan de gestion :

	La plantation	L'entretien	La valorisation	La préservation
	Programme de sensibilisation et actions pédagogiques			
Actions à décliner	Identifier des secteurs d'enjeux de la haie par rapport à ses multiples fonctionnalités (hydraulique, ZNT, TVB...)	Mettre à disposition des moyens humains et matériels	Labelliser (label Haie / Carbocage)	Recenser et identifier les éléments au PLUi
	Subventionner : création d'un guichet unique de financement		Réfléchir à l'opportunité de mettre en place une filière (bois de chauffage ? autre ?)	
	Planter par l'exemple		Intégrer ces filières dans les cahiers des charges des marchés publics	
	Création d'un outil d'accompagnement et de conseil (recrutement technicien bocage / haie – réalisation de guide, annuaires de contacts...)			

- identifier finement et faire connaître les enjeux liés aux continuités écologiques au niveau du particulier par de la pédagogie et des échanges, intégrer ces enjeux au travers des règles prescriptives, mais aussi dans des outils d'orientation tels que des OAP, et enfin, faire respecter ces règles par des contrôles, notamment lors de la destruction d'éléments identifiés ; toutefois, le volet prescriptif permis par l'urbanisme réglementaire n'étant pas suffisant pour gérer la problématique TVB, la priorité pour les collectivités semble être de déterminer une stratégie globale, comprenant prioritairement des mesures de sensibilisation, de pédagogie et d'accompagnement ;



■ approfondir la connaissance pour cerner, sur un territoire donné et aux différentes échelles, les enjeux liés à la trame noire ; lancer ensuite l'élaboration d'un RLPi en envisageant d'y proscrire la publicité lumineuse, tout particulièrement dans les zones d'activités ;

■ prendre conscience de la multifonctionnalité de la gestion hydraulique douce des ruissellements et profiter de ces aménagements pour développer d'autres aménités : nature en ville, mobilité active, pédagogie... ; intégrer l'espace agricole dans la question de la gestion hydraulique : le couvert des espaces agricoles influence également sur les ruissellements ;

■ prendre appui sur des linéaires, déjà identifiés comme étant sensibles au risque d'inondation, pour réaliser un cheminement au fil de l'eau mettant en valeur les haies, les arbres, et les mares ; au point de convergence de ces linéaires, réaliser un plan d'eau et réaliser ainsi un maillage d'aménités urbaines à haute valeur ajoutée (hydraulique douce, biodiversité, paysage, lien social...)

■ « casser le bitume » – ce qui ouvre la voie à de multiples solutions résilientes dans nos villes parmi lesquelles on compte des réponses pour s'adapter au risque naturel lié à l'eau, préserver et développer la trame hydraulique et environnementale au sens large. Par ailleurs, la nature en ville permet aussi l'apport d'aménités pour ses habitants dans leurs usages (les jardins partagés réappropriés) mais aussi la qualité de vie (réduction des îlots de chaleur).



Contacts utiles

François Anfray, DREAL Normandie, francois.anfray@developpement-durable.gouv.fr, 02 50 01 83 70

Adresse mail du club : club.plui@developpement-durable.gouv.fr

Site internet du club PLUi : <http://www.club-plui.logement.gouv.fr/>